



# Indicatif ou subjonctif

Indicatif et subjonctif peuvent se ressembler à l'oral. Cependant, ils n'ont pas toujours la même orthographe: **je vois** (indicatif), **que je voie** (subjonctif), et surtout ils n'ont pas les mêmes valeurs.

## Comment les distinguer ?

Le subjonctif est surtout employé dans des propositions subordonnées

Il est **obligatoire** après les conjonctions de subordination suivantes :

**avant que**

**jusqu'à ce que**

**bien que**

**quoique**

**pour que**

**à condition que**

**afin que**

**sans que**

**pourvu que**

**MEMO**

Attention : on utilise l'indicatif après la conjonction de subordination **après que**.  
> *Je l'ai félicitée après qu'elle a battu son record.*

Dans une proposition subordonnée complétive, le mode du verbe dépend du sens de celui de la principale.

**MEMO**

Une proposition subordonnée complétive conjonctive est un type de proposition subordonnée introduite :

- soit par la conjonction de subordination « que »
- soit par les locutions conjonctives, « ce que », « à ce que, de ce que », quelquefois « en ce que » ou « sur ce que ».

Exemple ; «*Nous avouerons que notre héros était fort peu héros en ce moment.*»  
Stendhal, *La Chartreuse de Parme*, 1839



*J'affirme (je dis, je crois, je juge)*

verbes de déclaration,  
d'opinion, de jugement

*qu'elle est malade.*

**INDICATIF** dans la subordonnée



*Je souhaite (j'aimerais, je rêve, je doute)*

verbes de souhait, de volonté, de sentiment ou  
de doute

*qu'elle soit présente.*

**SUBJONCTIF** dans la subordonnée



# Rappels sur le subjonctif

Le mode subjonctif comporte deux temps simples : présent et imparfait.

présent

radical du **présent** de l'indicatif  
3° pers. du pluriel + terminaisons  
**-e, es, -e, -ions, -iez, -ent**

ils mangent → que je mange...  
ils finissent → que je finisse...  
Ils prennent → que je prenne...

imparfait

radical du **passé simple** de l'indicatif  
+ terminaisons **-sse, sses, -<sup>h</sup>t**  
**-ssions, -ssiez, ssent.**

j'aimai (passé simple de l'indicatif)  
→ que j'aimasse, qu'il aimât...  
je pris (passé simple de l'ind.)  
→ que je prisse, qu'elle prît...

Le mode subjonctif comporte deux temps composés : passé et plus-que-parfait.

passé

auxiliaire être ou avoir au **subjonctif présent** +  
participe passé du verbe conjugué

que je mange → que j'aie mangé  
que je finisse → que j'aie fini  
que je prenne → que j'aie pris

plus-que-parfait

auxiliaire être ou avoir au **subjonctif imparfait**  
+ particippe passé du verbe conjugué

que j'aimasse → que j'eusse aimé  
que je prisse → que j'eusse pris

Exemples ;  
*Il faut qu'ils soient partis avant midi.*  
*Je doute qu'ils aient écrit ces lettres.*

Exemples ;  
*Il fallait qu'ils fussent partis avant midi.*  
*Je doutais qu'ils eussent écrit ces lettres.*

Pronom	Auxiliaire avoir		Auxiliaire être		Participe passé
que j' / je	aie	+	sois	OU	+
que tu	aies		sois		
qu'il / elle / on	ait		soit		
que nous	ayons		soyons		
que vous	ayez		soyez		
qu'ils / elles	aient		soient		

Pronom	Auxiliaire avoir		Auxiliaire être		Participe passé
que j' / je	eusse	+	fusse	OU	+
que tu	eusses		fusses		
qu'il / elle / on	eût		fût		
que nous	eussions		fussions		
que vous	eussiez		fussiez		
qu'ils / elles	eussent		fussent		

Le **plus-que-parfait du subjonctif** employé sans **que** sert à former ce que l'on appelle le **conditionnel passé seconde forme**, très rarement utilisé. Il constitue l'**irréel du passé**.

*Il n'en est pas moins vrai que **si j'eusse eu** mille francs sur moi et qu'il y eût encore des bijoutiers d'ouverts à cette heure-là, **j'eusse acheté** une bague à l'inconnue.*  
(Proust, À la recherche du temps perdu)

